



## PANORAMA DE L'ACTU

### ELECTIONS SENATORIALES

Non, la longue séquence électorale qui nous a occupés depuis le début de l'année n'est pas encore terminée ! Le 24 septembre, il y aura bien de nouvelles élections. Celles-ci vont concerner un corps électoral de « grands électeurs » qui ont été désignés par les communes le 30 juin dernier. Il s'agit d'élire 171 sénateurs.

A partir du 2 octobre 2017, les sénateurs ne pourront plus cumuler leur mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale.

L'un des enjeux du scrutin sera de savoir si le gouvernement sera en mesure d'obtenir la majorité des 3/5<sup>èmes</sup> des parlementaires (555 élus à l'Assemblée et au Sénat, sur un total de 925) qui lui serait nécessaire pour faire adopter, sans alliance extérieure, des réformes constitutionnelles.

*Comme il s'agit d'un renouvellement partiel du Sénat, ce scrutin ne concerne pas tous les départements. Dans la région Grand Est sont concernés la Meurthe-et-Moselle (4 sièges à pourvoir), la Moselle (5 sièges) et la Marne (3 sièges), tous trois avec un scrutin à la majorité proportionnelle, ainsi que la Marne (2 sièges) et la Meuse (2 sièges), tous deux avec un scrutin majoritaire à deux tours.*

Pour en savoir plus : <http://senatoriales2017.senat.fr/>

### LES ORDONNANCES « TRAVAIL »

Le gouvernement a fait connaître le 31 août ses arbitrages sur la réforme du code du travail, à la suite de la concertation menée depuis trois mois avec les organisations représentatives des salariés et du patronat. Ceux-ci font, comme annoncé, l'objet d'ordonnances qui pourront être applicables après l'avis consultatif du Conseil d'Etat et après signature par le président de la République. Elles portent notamment sur les points suivants :

- l'instauration de la **rupture conventionnelle** au niveau collectif,
- des **indemnités de licenciement** légales à ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté,
- des **indemnités prud'homales plafonnées** à 3 mois de salaire jusqu'à deux ans d'ancienneté, et jusqu'à 20 mois de salaire à partir de 30 ans d'ancienneté,
- le **seuil d'effectifs** en deçà duquel un employeur pourra négocier un accord collectif sans syndicat, porté à 20 salariés,
- le **comité social et économique, instance de représentation du personnel**, qui regroupera CE, DP et CHSCT,
- de **nouveaux champs de négociation ouverts dans l'entreprise**, quelle que soit sa taille de l'entreprise (accords collectifs, primes...)

## EMPLOI

### Coup de frein sur les contrats aidés

Jugés inefficaces et coûteux par le gouvernement, les contrats aidés (459 000 en 2016) seront revus largement à la baisse dès 2017 et surtout en 2018 (moins de 200 000) et ils devraient être prioritairement réservés à l'Education nationale (*notamment pour l'accompagnement des élèves handicapés et pour la sécurité*), aux départements d'outre-mer et aux publics les plus en difficultés. Le gouvernement souhaite accorder sa priorité aux "formations individualisées qui permettent un retour durable à l'emploi". Les contrats d'avenir pourraient être seulement renouvelés, sans en contractualiser de nouveau.

Les établissements sanitaires et sociaux, les maisons de retraite, les structures non marchandes de service à domicile, les bailleurs sociaux ont très vivement réagi; ainsi que les associations des maires. Nombre de communes ont en effet recours à ces contrats dans le périmètre scolaire – aide à la restauration, animation, auxiliaires de vie scolaire. Les contrats aidés sont très nombreux dans l'encadrement des activités périscolaires et des centres de loisirs que mettent en place les communes. Sept grands acteurs du monde associatif - *Fédération des acteurs de la solidarité (ex Fnars), Uniopss, Emmaüs, Secours catholique* – ont rappelé dans un communiqué commun que "ces contrats sont, en période de crise, le seul moyen d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées". Pour en savoir plus, [l'article de Rebondir](#).

## LOGEMENT

### Baisse des APL

Le gouvernement a fait part en juillet de son intention de faire baisser de cinq euros par mois de toutes les aides personnelles au logement (APL, aide au logement à caractère familial et aide au logement à caractère social), versées par les CAF et financées par l'Etat. Pour le ministre Jacques Mézard, l'APL serait un « bateau ivre » dont l'effet pervers serait d'entraîner des hausses de loyers.



L'UNAF a aussitôt fait connaître sa position, en date du 28 juillet 2017. Extraits :

« Le logement est un élément central de la vie familiale, premier poste de dépense dans le budget des familles mais surtout la condition incontournable pour *fonder une famille*. Les aides personnelles au logement constituent un élément essentiel de la politique du logement. Elles sont destinées aux ménages les plus modestes, pour les aider à accéder à un logement et s'y maintenir. 81% des bénéficiaires locataires ont des revenus inférieurs au SMIC. Pour beaucoup, une somme de 5 euros par mois n'est pas négligeable. D'autre part, cette baisse peut avoir des conséquences significatives et même exclure certains ménages du bénéfice de ces aides. Des pistes de réformes de ces aides ont déjà été avancées ces dernières années. Il est impératif qu'elles soient intégrées dans une réflexion plus large sur la politique du logement et notamment sur l'offre de logements. Le ministre a annoncé une « réforme globale » qui sera « prête en octobre–novembre ». Les délais semblent très courts pour traiter d'une politique aussi complexe. L'UNAF demande une concertation approfondie avec les différents acteurs du secteur, avant toute réforme qui porterait préjudice aux familles.

En savoir plus : voir l'[article Localtis du 31 juillet 2017](#)

## Le logement d'abord

Le plan quinquennal pour le "logement d'abord" est lancé. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, il vise à favoriser la sortie des personnes des hébergements d'urgence et leur entrée vers le logement de droit commun avec des solutions d'accompagnement social dans le logement. L'objectif affiché par le ministère est de créer, sur cinq ans, 10.000 places en pensions de famille, 40.000 places supplémentaires en intermédiation locative et de "mener un effort de construction pour doper l'offre de logement en zones tendues, en particulier le logement abordable". "La mise en œuvre de cette démarche ambitieuse reposera sur une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs du monde du logement et de l'hébergement pour créer une dynamique sur les territoires", prévient le ministère.

## BUDGET DES FAMILLES

### L'allocation de rentrée scolaire est "totalement déconnectée des réalités des coûts"

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) a réalisé une estimation du coût de la rentrée scolaire 2017 après avoir interrogé plus de 200 familles sur leur budget destiné aux fournitures ou aux vêtements. Conclusion : la rentrée va coûter 150 euros pour un enfant de CP, 200 euros pour un élève de CM1, 350 euros par collégien et plus de 400 euros pour un enfant au lycée. Si la tendance globale est stable, il y a tout de même des variations selon les âges. En moyenne, la rentrée va coûter plus cher que l'an dernier pour les lycéens, et un peu moins cher pour les enfants à l'école primaire et au collège. La CSF demande notamment que la TVA sur les fournitures soit ramenée à 5,5%, ce qui permettrait une économie importante, et que l'ARS prenne en compte les coûts spécifiques relatifs aux filières industrielles ainsi qu'au transport scolaire (les aides des Régions étant variables de l'une à l'autre). Pour en savoir plus : [Consulter le dossier complet](#)

## Observatoire des prix des fruits et légumes

Familles Rurales publie les résultats de son Observatoire des prix des fruits et légumes 2017 portant sur deux relevés effectués durant l'été. Sur 10 ans, le prix de notre panier de fruits a augmenté de + 18,6 %, soit plus vite que l'inflation (12,2 % sur la même période) contrairement à notre panier de légumes qui a augmenté de + 7 % « seulement ». Pour l'association, il est possible de manger 5 fruits et légumes frais par jour, même avec un budget contraint. Familles rurales s'inquiète des résultats de l'étude du CREDOC, selon laquelle les Français respectent de moins en moins les recommandations du PNNS. La consommation de fruits et légumes frais reste un enjeu de santé publique majeur. Alors que se tiennent les Etats généraux de l'alimentation, Familles Rurales appelle à une réflexion sur la composition de certains produits transformés, qui bien que contenant des fruits et légumes, demeurent trop riches en gras, en sel et en sucre. Pour en savoir plus : le [communiqué et dossier de presse](#).

## EDUCATION



**Calendrier scolaire :** L'[arrêté du 17 juillet 2017](#) fixe le calendrier scolaire de l'année 2018-2019.

## Les rythmes scolaires

La liberté de revenir à la semaine de quatre jours était une promesse du candidat Macron. Après le [décret du 27 juin 2017](#), un tiers de communes, essentiellement rurales, profiteront de cet « assouplissement » dès septembre. [Les chiffres définitifs sont tombés le 18 juillet](#). Près d'une école sur trois repasse ainsi à la semaine de quatre jours en septembre. ce qui concernera un peu plus du quart des élèves. La majorité des communes qui ont fait la demande ont obtenu l'autorisation de revenir à quatre jours.

[L'association Les Francas a publié un communiqué](#) pour appeler à poursuivre l'ambition éducative des Projets éducatifs territoriaux et des temps périscolaires. Depuis 2013, plus de 90 % des 24 000 communes disposant d'une école avaient élaboré un projet éducatif territorial : la généralisation des PEDT est acquise. La vigilance doit être maintenue : « quels que soient les rythmes scolaires vécus par les enfants, il importe de poursuivre le maillage entre temps scolaires et temps périscolaires par la construction de parcours éducatifs accessibles à tous avant, pendant et après l'école pour assurer un accueil éducatif territorial de qualité et contribuer au bien-être et à la réussite éducative de tous les enfants et adolescents.

Face à l'afflux des demandes des élus locaux souhaitant revenir à la semaine de 4 jours, la Région Grand Est a recensé début juillet les besoins et adapté en conséquence les différents circuits de ramassage scolaire. Selon la Région, 94 % des demandes examinées ont pu bénéficier d'un avis positif.

### EDUCATION POPULAIRE

#### Les associations très inquiètes

Absence d'un ministère de plein exercice, suppression annoncée des emplois aidés, recours aux appels à projet, suppression de subventions dans les Ministères comme dans les politiques ciblées (politique de la ville, culture... ). Le modèle de société que représente le monde associatif est en danger. Patrick Viveret évoque un «sinistre majeur». Qu'en est-il ? L'éducation populaire, capital social, est-elle en voie de disparition ? Gilles Rouby, dans [un article du 18 août 2017](#), fait part de ses constats et lance des signaux d'alerte.

### POLITIQUE DE LA VILLE

#### Ne pas casser un « mouvement positif » dans les quartiers prioritaires !

Deux sénatrices, Valérie Létard (Nord, Union Centriste) et Annie Guillemot (Rhône, PS) ont rendu mi-juillet leur [rapport d'évaluation sur la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine](#), dite « loi Lamy » de 2014. Si elles constatent une dynamique bien enclenchée dans les territoires, elles craignent en revanche que les moyens alloués par l'Etat, jugés insuffisants, ne « cassent » ce mouvement positif. Une [tribune co-signée par une cinquantaine de maires](#) (en date du 19 août 2017) dénonce les coupes budgétaires: il en irait de la survie de centaines d'associations engagées dans la lutte contre l'illettrisme, la formation professionnelle, la citoyenneté et le vivre-ensemble, ou encore la prévention de la délinquance et des radicalisations. « La seule année en quatre décennies où les quartiers populaires ont eu à subir pareil désengagement de la puissance publique, a été 2005, celle qui les a vus s'enflammer et connaître les violences urbaines sans précédent qui demeurent dans les mémoires » écrivent-ils. Aujourd'hui, la politique de la ville représente 435 contrats de ville, couvrant 1514 quartiers les plus pauvres de France, où habitent 5,5 millions de personnes.

## Conférence des villes

L'association *France urbaine* organise le 20 septembre sa [17e Conférence des villes](#), sur le thème "Territoires solidaires, des projets aux actes". Pour l'association, l'élaboration d'un espace politique au nom de la cohésion territoriale est indispensable. A cette fin, France urbaine proposera de "multiplier synergies et coopérations", afin de mettre l'accent sur les complémentarités des territoires. Cette Conférence sera aussi l'occasion de définir le cadre de concertation et de dialogue dans lequel Etat et collectivités urbaines pourront agir. Outre les interventions du président de la République et du Premier ministre, quatre tables rondes auront lieu sur les thématiques du logement, des finances, de la transition énergétique et de la sécurité.

## Talents des cités



Vous êtes créateur d'entreprise ou porteur d'un projet entrepreneurial ou associatif : participez au Concours **Talents des Cités** ! Ce concours soutient la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Issus de toute la France, les lauréats bénéficient du soutien financier et du parrainage privilégié des partenaires du concours. Pour être éligibles, les créateurs d'entreprise ou d'association doivent remplir deux conditions : développer leur projet dans un quartier prioritaire, et faire l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise. Concours ouvert jusqu'au 15 septembre 2017 dans notre région. Information et inscription sur le site [www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

## SOLIDARITES

### Fonds d'appui pour l'aide à domicile

50 départements (*dont le Bas-Rhin, la Meurthe-et-Moselle et la Marne dans la région Grand Est*) ont signé une convention pour bénéficier des financements du "fonds d'appui aux bonnes pratiques et d'aide à la restructuration des services d'aide et d'accompagnement à domicile". Celui-ci a été instauré par la loi du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 et financé par la CNSA. Doté de 50 millions d'euros, il s'adresse aux départements qui s'engagent dans une stratégie territoriale de soutien à l'aide à domicile. Cette convention détermine notamment les grandes lignes de la contractualisation prévue par le conseil départemental avec les Saad (nombre de services, volume prévisionnel d'heures au titre de l'APA, de la PCH et de l'aide-ménagère...), ainsi que les différents volets du fonds d'appui sur lesquels le département prend des engagements (formalisation de la stratégie départementale, bonnes pratiques et/ou restructuration des services en difficulté). Les cinquante départements concernés bénéficieront alors d'un financement total de 43 millions d'euros. Les sept millions d'euros restants seront affectés au versement direct d'aide à des Saad intervenant dans des départements qui ne se sont pas portés candidats au fonds d'aide ou n'ont pas signé de convention.

## Une *mission-flash* pour les EHPAD

Face à la tension qui monte sur les difficultés de financement des Ehpad, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a pris une initiative inhabituelle. Dans sa dernière réunion avant les vacances parlementaires, au début du mois d'août, elle a désigné Monique Iborra, sa vice-présidente et députée (LREM) de la Haute-Garonne, comme rapporteure d'une "mission flash" relative à la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il s'agira de procéder à un "état de la question" et de formuler des propositions "en vue de travaux ultérieurs" (on peut penser notamment au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018). [Pour en savoir plus, cet article.](#)

## SANTE



### Palmarès des hôpitaux

La 21ème édition du [classement des 50 meilleurs hôpitaux publics](#) vient d'être publiée par le Point. Le classement retient également 6 hôpitaux généraux au tableau d'honneur dont les *Hôpitaux Civils de Colmar*. Le palmarès des hôpitaux publics du Point est basé sur des données 2015 du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et sur une enquête menée auprès des établissements publics ou privés à but non lucratif et des établissements privés à but commercial. 235 hôpitaux et 332 cliniques ont répondu.

### Santé mentale

Le [décret du 27 juillet 2017](#) fixe les priorités du projet territorial de santé mentale, la méthodologie et les délais maximum de son élaboration, le rôle des agences régionales de santé et le contenu du diagnostic territorial partagé.

Application de l'article 69 de la loi de modernisation de notre système de santé

### Levothyrox : un numéro vert

Le Levothyrox, un médicament qui se substitue aux hormones thyroïdiennes des malades présentant un dysfonctionnement ou une ablation de cette glande, a changé de formule en mars 2017. Des effets indésirables ont été constatés et la panique a pris de l'ampleur cet été. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a lancé un [numéro vert](#) - 0 800 971 653, accessible du lundi au vendredi, de 9h à 19h- pour tenter de répondre aux inquiétudes et aux interrogations des [trois millions de patients français](#) sous Levothyrox. Dans tous les cas où il y a des symptômes importants et qui perdurent (avec ou sans changement des résultats d'analyse), il faut faire un signalement de pharmacovigilance sur la [plateforme du gouvernement](#)».

### Sport et santé

Laura Flessel, ministre des Sports, a fixé dans sa feuille de route un axe "*une France en pleine forme*" qui vise à promouvoir le sport-santé. L'objectif est de mettre en place **500 maisons dédiées au sport-santé** sur tout le territoire français, avec une priorité donnée aux "quartiers populaires". Le but étant d'amener les personnes les plus éloignées de la pratique à découvrir des disciplines sportives méconnues, tout en mettant l'accent sur la pratique non compétitive, le bien-être et la prévention.

## Journées mondiales

Les journées nationales ou européennes ou mondiales en lien avec la santé sont nombreuses en septembre. Citons : 10 septembre : journée mondiale de prévention suicide ; 11 septembre : journée mondiale des premiers secours ; 11 - 17 septembre : semaine européenne de la mobilité ; 12 septembre : journée nationale de la douleur ; 13 septembre : journée française de l'insuffisance cardiaque ; 15 septembre : journée mondiale lymphome ; 15 septembre : journée européenne de la prostate ; 16 septembre - 22 septembre : semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière ; 19 au 25 septembre : Semaine mondiale de la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) ; 21 septembre : journée mondiale de la maladie d'Alzheimer ; 21 septembre : Journée nationale de la mort inattendue du nourrisson ; 23 septembre : journée nationale de l'insuffisance rénale chronique ; 23 au 27 septembre : « Make Sense » campagne européenne et nationale d'information et de dépistage des cancers de la tête et du cou ; 25 septembre - 26 septembre : rendez-vous sport, santé, bien-être ; 25 septembre : journée nationale sur les maladies neuromusculaires ; 26 septembre : journée mondiale de la contraception ; 28 septembre : journée mondiale de la rage ; 28 et 29 septembre : virades de l'espoir, journée de lutte contre la mucoviscidose ; 29 septembre : journée mondiale cœur ; 30 septembre : journée mondiale des sourds.

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



### Collecte des ordures ménagères

Le défenseur des droits, saisi de réclamations relatives à la collecte des ordures ménagères, vient de lancer un [appel à témoignages](#) sur son [site internet](#), "afin de mieux identifier et comprendre les difficultés rencontrées sur ce sujet". Si le système de collecte avec apport volontaire s'est progressivement étendu dans de nombreuses zones rurales et urbaines de notre territoire, il semble que l'abandon de la collecte en porte à porte des déchets ménagers non recyclables ne remplit pas les objectifs attendus tant du point de vue du service public que de la protection de l'environnement. Au vu des résultats de cet appel à témoignages, le défenseur des droits pourra être amené à formuler des recommandations sur ce sujet, en soulignant les bonnes pratiques mises en œuvre par les collectivités.

Par ailleurs, une association de consommateurs, la CLCV a dévoilé le 28 août les [résultats](#) d'une enquête nationale menée auprès des usagers des déchetteries. Près de 850 personnes ont répondu à un questionnaire mis en ligne sur le site de l'association en mai dernier. L'enquête réaffirme la préférence pour un financement par la fiscalité et interroge quant à la qualité technique de la reprise sur site", conclut l'association. Les habitants des centres urbains seraient de loin ceux qui trient et recyclent le moins, d'où la nécessité de réfléchir à des formes nouvelles de déchetteries urbaines ou à tout autre mode de collecte équivalent", souligne l'association.

## JEUNESSE

### La place des jeunes dans les CESER

Le [décret du 26 juillet 2017](#) fixe par région le nombre des représentants de moins de 30 ans des associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein des prochains CESER.

## Lutte contre la radicalisation

Le Premier ministre Edouard Philippe réunira à l'automne un comité interministériel de prévention de la délinquance. La secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), Muriel Domenach, a été chargée de faire des propositions, en lien notamment avec les ministères de l'Intérieur et de la Justice, précise le ministère, après la fin de l'expérimentation des centres de « déradicalisation ». 2.600 jeunes et 800 familles seraient actuellement pris en charge via le dispositif de prévention présent sur tout le territoire, par des éducateurs de rue, les maisons des adolescents, des psychologues.

On pourra noter l'initiative du Conseil des Jeunes de Strasbourg qui, voulant mieux comprendre les techniques d'embrigadement des adolescents, a réalisé une vidéo. [Article et vidéo ici en lien.](#)

## SECURITE

### Le retour de la police de proximité

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la "police de la sécurité du quotidien" devrait voir le jour début 2018 avec une expérimentation dans une grande ville française. "Il s'agit de déployer une police mieux ancrée dans les territoires dont elle a la charge. Une police qui connaît la population est plus à même de résoudre les problèmes locaux", avait- alors expliqué le candidat.

## CONSOMMATION

(source : *Chambre de Consommation d'Alsace*)

### Crise des oeufs contaminés : qu'en est-il ?

*Tout au long du mois d'août, la polémique a enflé concernant la contamination d'oeufs de poule commercialisés en Europe. La France est également touchée par ce scandale.*

*À l'origine, l'affaire a démarré aux Pays-Bas, quand des éleveurs néerlandais et allemands, confrontés à des parasites, ont fait appel à la société Chickfriend, basée aux Pays-Bas. Cette société a fourni un antiparasitaire contenant du fipronil, un insecticide utilisé dans le traitement des puces, des acariens ou des poux des animaux. Or, ce produit est interdit dans l'Union européenne depuis 2007, pour les animaux destinés à la consommation. L'entreprise belge Poultry-Vision aurait introduit illégalement le fipronil dans l'antiparasitaire que s'est procuré Chickfriend. Cet insecticide serait dangereux pour le foie, les reins ou encore la thyroïde. Les premiers lots contaminés ont été retirés de la vente le 4 août dernier aux Pays-Bas. Dans le pays, ce sont 180 élevages qui ont été bloqués, 300 000 poules abattues et 10 millions d'oeufs contaminés !*

*En France, 13 lots d'oeufs contaminés par le fipronil ont été importés entre le 11 et le 26 juillet 2017. Cependant, il y a peu de chance de les retrouver sur les étalages car les oeufs vendus en France sont principalement de production française. Le problème se pose surtout pour les produits transformés (pâtisseries, glaces, pâtes, plats cuisinés...). Les oeufs qu'ils contiennent provenant le plus souvent du reste de l'Europe, leur traçabilité n'étant pas toujours claire.*

*Alors que les autorités belges avaient connaissance de la contamination dès le mois de juin 2017, l'alerte n'a été donnée que le 20 juillet dernier. Selon l'Afsca, l'agence de sécurité alimentaire belge, il s'agissait avant tout de ne pas gêner le déroulement de l'enquête pour « fraude » !*

**Bonne rentrée et à très bientôt pour une nouvelle édition !**